

opposition à la candidature de bouteflika

## Les avocats manifestent devant le tribunal de Sidi M'hamed



Hier,  
au  
palais  
de  
justice  
Abane  
-  
Ramda  
ne à  
Alger.  
©  
louiza  
ammi/  
Libert  
é

Les avocats ont organisé hier un sit-in de protestation au tribunal de Sidi M'hamed qui a rassemblé des dizaines de membres de la corporation relevant du barreau d'Alger pour revendiquer le respect de la Constitution et des libertés et signifier leur refus d'un 5e mandat au président Bouteflika.

Le palais de justice de la rue Abane-Ramdane était noir de monde. des avocats venus manifester leur mécontentement contre le mauvais traitement réservé à leurs trois confrères, Me Bouchachi, Me Badi et Me Assoul, qui avaient été interpellés par la police alors qu'ils manifestaient aux côtés des citoyens dimanche à Alger. Drapés de l'emblème national et arborant des pancartes, les robes noires en colère ont scandé des slogans hostiles au 5e mandat en appelant au respect de la Constitution et du caractère républicain de l'État algérien. "Non au 5e mandat", "Le peuple veut le respect de la Constitution", et "La défense veut le respect des libertés", ont-ils scandé, alors que fusaient des youyous. Les slogans "Djazaïr horra dimocratia" (Algérie libre et démocratique) et "Tahya el-Djazaïr" (vive l'Algérie) étaient également repris par les protestataires, sous l'œil des caméras des télés et des photographes présents en force. Leurs pancartes disaient aussi : "Devoir de respect de la Constitution" et "La défense aux côtés du citoyen". Les robes noires ont aussi repris l'hymne national en chœur, alors qu'ils tentaient une sortie vers la rue Abane-Ramdane, avant d'être contenus par leurs pairs, visiblement plus policés, qui leur prodiguaient des instructions quant aux slogans à utiliser. Ce qui n'a pas empêché des voix d'exprimer d'autres slogans, à l'instar de "voleur dégage", qui n'était pas en

rapport avec leur mouvement. Car, pour la majorité des avocats interrogés, ce sit-in intervient dans le sillage des marches qu'ont connues plusieurs wilayas du pays, mais l'interpellation des leurs confrères était la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Un sujet qui a pourtant suscité des réactions divergentes entre les membres de la même corporation au sujet du traitement réservé aux trois avocats, en ce sens que certains ont récusé leur interpellation eu égard à leurs statut et profession, alors que d'autres ont relevé que leurs confrères n'étaient pas en fonction, mais qu'ils prenaient part à la marche aux côtés des citoyens. "Notre rassemblement est destiné à demander l'application de la Constitution. Pourquoi promulguer des lois si on ne les applique pas ?", nous a affirmé Me Fatiha Chefrak. Elle est rejointe par son confrère pour lequel, les avocats ici rassemblés demandent l'application des lois concernant les critères d'éligibilité à tous les candidats à la magistrature suprême. "Nous ne sommes contre personne, mais quelqu'un qui reconnaît lui-même être malade ne devrait en principe pas être éligible à cette fonction, et que les lois soient respectées". Dans le hall des "pas perdus" du Palais de justice, les avocats ont poursuivi, jusque vers midi, leur manifestation qui s'est terminée comme elle a commencé : pacifique et sans incidents à signaler. Ce qui n'a pas nécessité l'intervention des forces antiémeutes qui ont assuré une présence aux abords du palais durant toute la manifestation.

**A. R.**